

EDITO



**Emmanuel
Frèrejouand**

*SQODF,
administrateur de la
Fédération Française
d'Orthodontie*

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ORTHODONTIE : UN ORGANISME DE RÉFÉRENCE

“L’orthodontie est la discipline qui vise à prévenir, intercepter et corriger les anomalies de position des dents et des mâchoires, afin d’assurer une fonction occlusale, esthétique et stable.”

Cette définition qui nous vient de Julien Philippe résonne depuis 50 ans comme une boussole dans l'esprit des orthodontistes Français, et plus particulièrement de ceux qui ont eu l'honneur de présider aux destinées du bureau de liaison en Orthodontie qui évoluera ensuite en Fédération Française d'Orthodontie.

La FFO est devenue l'organisme de référence dans le paysage orthodontique français. Elle fédère l'ensemble des acteurs impliqués dans la pratique, l'enseignement et la recherche en orthodontie, avec pour objectif principal de promouvoir l'excellence scientifique et clinique de la spécialité. Créée pour structurer et dynamiser la discipline en France, la FFO joue désormais un rôle central dans le partage des connaissances, en organisant les Journées de l'Orthodontie et en soutenant la formation des praticiens. Elle encourage la recherche clinique et fondamentale par l'intermédiaire d'une bourse pour la recherche et d'une autre pour l'innovation, contribuant ainsi à l'amélioration constante des soins orthodontiques.

Dans un contexte 2026 marqué par l'essor de l'orthodontie digitale, la plus grande représentation des omnipraticiens dans les soins orthodontiques, la diversité d'offres de soins des centres dentaires, la FFO joue un rôle de stabilisateur. Elle permet de préserver une identité orthodontique fondée sur des bases médicales et biomécaniques solides.

Cette mission, elle l'organise grâce à un espace de rassemblement des différentes sociétés savantes permettant de dépasser les logiques individuelles, philosophiques, ou techniques. Les membres de la FFO, bénévoles ou permanents, s'unissent pour construire une vision

collective de la discipline en favorisant le dialogue scientifique ou la création de référentiels communs par la publication de recommandations.

La sociologie de la communauté orthodontique a beaucoup évolué en quelques années. Parallèlement à l'enseignement spécialisé de l'internat, la multiplication des offres de formation, privées ou universitaires, nationales ou européennes, crée un besoin d'homogénéisation de la profession. Les formations commerciales y trouvent un champ d'action, légitime mais orienté. Sans être une autorité réglementaire, ou syndicale, la Fédération assure une fonction de régulation indirecte. Elle offre un cadre où peuvent s'exprimer et se discuter les grandes orientations de la discipline, entre innovation technologique et exigences médicales.

NDLR :

Les opinions émises n'engagent que son auteur.

Rassembler pour préserver une vision commune, défendre l'exigence scientifique et assurer un avenir solide aux soins orthodontiques en France, sont trois thèmes représentant à mon sens les missions principales de la Fédération Française d'Orthodontie.